

Namur, le 26 mars 2021

CONCERNE TOUS LES ELEVES DU SECONDAIRE

Madame, Monsieur,
Chers Parents,
Chers Elèves,

Suite au CoDeCo du 24/03/2021 et en application de la circulaire 8033 du 25/03/2021, les mesures suivantes seront d'application la semaine prochaine :

- Interruption de l'hybridation dans le secondaire du 29/03 au 02/04 : **tous les cours sont suspendus dans les 3 degrés en présentiel comme en distanciel. Aucune nouvelle matière ne sera abordée.**
- **Remédiations** pour les élèves en difficulté : ceux-ci peuvent recevoir des exercices de remédiation à réaliser durant la semaine prochaine, ils pourront également solliciter de l'aide auprès d'un professeur via l'ENT ou le mail professionnel des enseignants (voir sur le site de l'Athénée).
- **Consolidation - Dépassement** : Les élèves concernés pourront se voir proposer des défis, participer à un projet ou autres activités.

Concrètement, les professeurs pourront déposer les exercices de remédiation-consolidation-dépassement sur l'ENT, en informeront leurs classes et rappelleront aux élèves qu'ils sont disponibles pour un contact à distance en fonction de l'horaire des cours.

Pour rappel, si votre enfant ne dispose d'**aucun matériel informatique**, merci de nous le signaler sans tarder en envoyant **un mail à l'adresse prefet@arnamur.be** afin que nous puissions rapidement envisager une solution ensemble.

Nous organiserons un accueil des élèves régulièrement inscrits dans l'établissement pour lesquels aucune autre solution alternative de garde n'est possible pour les parents sans mobiliser des personnes à risque.

Pour sa bonne organisation, **merci d'envoyer un mail sans tarder à secretariat@arnamur.be uniquement si vous souhaitez que votre enfant soit pris en charge.**

Merci de préciser dans votre mail les nom, prénom et classe de votre/vos enfant(s) ainsi que les dates auxquelles vous désirez cette prise en charge.

Nous vous invitons à garder au maximum vos enfants à la maison ou à trouver des solutions de garde alternatives ne mobilisant pas des personnes à risque afin de participer à l'effort collectif de limitation des contacts.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous témoignez.
Gardons le CAP et confiance en l'avenir !

Le Chef d'établissement f.f.,



Jean-Michel Belle